

Module 8
de la formation
complète
de Masseur
thérapeutique
(Passerelle 33)



Gestion de cabinet et marketing

Formation continue

(24 h, agréée ASCA et RME)

Des outils pour réaliser le potentiel de votre cabinet de masseur ou thérapeute.

Indispensable à tout thérapeute souhaitant s'installer ou améliorer la gestion actuelle de son cabinet, ce cours agréé ASCA vous délivrera **les outils nécessaires au bon fonctionnement de votre entreprise.**

Cette formation aborde les bases de connaissances de **la comptabilité, des considérations juridiques, des moyens de communication, de marketing actuel et de l'organisation professionnelle.**

Elle propose également des exercices pratiques (mises en situation, questions-réponses) pour apprendre à mieux définir les valeurs, les limites et à relever des défis du praticien dans le domaine de la coordination de ses activités.

Les aspects de la mise en place du cabinet seront visités en détail: démarches administratives, installation, financement, anticipation et calculs des coûts et revenus, etc.

Le cours tient compte des réglementations, législatures et procédures imposées par les assurances-maladies.

Formateur

Dalia Prest
Massothérapeute
Formatrice d'adulte FSEA M1

Prix de la formation

CHF 750.-
(support de cours inclus)
Le paiement en euros est possible selon le taux de change moyen officiel du jour

Diplôme délivré

Certificat de 24 heures

Contact

École TCMA
Rue du Prieuré 23
1202 Genève

T: +41 76 441 12 79
E: info@ecole-tcma.ch

Gestion de cabinet et marketing

Formation continue (24 h)

Programme

- | | | |
|---|--|--|
| * Marketing de base pour se faire connaître | * Le registre des médecines empiriques (RME) | * La raison individuelle |
| * Organisation de la journée de travail | * Associations professionnelles | * Règles de responsabilité |
| * Gestion d'un cabinet | * La forme juridique | * Condition préalable à la création d'une entreprise |
| * Le système d'assurance santé en Suisse | * L'indépendance | * Les obligations |
| * L'ASCA | * La société simple | * La fiscalité |
| | * La société à responsabilité limitée (Sarl) | * Méthode 33/133 |
| | | * Business plan |

Public ciblé

Thérapeutes en techniques manuelles, praticien(ne)s en thérapies complémentaires.

Objectifs généraux de la formation

- * L'objectif de ce cours est de développer une base axée sur des compétences dans la gestion, le droit et le marketing.
- * Identifier les notions clés d'une gestion efficace dans un cadre professionnel et thérapeutique.
- * Calculer les coûts engendrés par le futur cabinet et calculer les prix des prestations en fonction des coûts et du marché.
- * Accomplir les démarches administratives nécessaires à l'activité professionnelle.
- * Construction d'un business plan pour votre future entreprise.